

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Hiver 2024 - N° 59



| ÇA BOUGE À PLESSÉ



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

À l'heure où le changement climatique impose des choix forts et une prise de conscience collective, notre commune se doit d'adopter des stratégies audacieuses pour être résiliente et améliorer la qualité de vie de chacun. Parmi les leviers d'action que nous avons, les mobilités douces, et en particulier le développement d'un plan vélo ambitieux, représentent des solutions concrètes, porteuses de sens pour Plessé.

La mobilité douce, et plus particulièrement le vélo, est bien plus qu'un mode de transport. C'est un véritable projet de société qui répond aux défis actuels : décongestionner les routes, limiter la pollution de l'air, encourager une activité physique régulière et renforcer notre cohésion sociale. Le vélo est accessible, économique et silencieux. Il permet de repenser nos trajets quotidiens et notre relation avec l'espace public, en plaçant l'humain et l'environnement au cœur de nos déplacements. À Plessé, nous souhaitons favoriser cette transition en accompagnant les citoyens vers des habitudes de mobilité plus durables.

Ainsi, notre plan de mobilité douce vise à aménager des itinéraires cyclables adaptés à notre commune avec une variété de solutions qui ont le moins d'impact sur les sols et à budget maîtrisé. Nous voulons faciliter les trajets domicile-travail et les trajets des plus jeunes, de

leur domicile à leurs établissements scolaires, en toute sécurité.

Les mobilités douces, cependant, ne se limitent pas au vélo. Nous envisageons une intermodalité renforcée, où chaque trajet peut intégrer plusieurs moyens de transport complémentaires comme le transport sur réservation, limitant ainsi notre dépendance à la voiture. Grâce à une coopération étroite avec les partenaires institutionnels (Redon Agglomération, Département de Loire Atlantique et la Région Pays de la Loire) et vous, nous construisons un avenir où chacun peut se déplacer facilement tout en réduisant son empreinte carbone.

Ensemble, faisons de Plessé une commune où mobilité et durabilité se conjuguent pour offrir aux générations futures un environnement plus sain et un cadre de vie apaisé. Votre engagement, vos initiatives et votre soutien sont essentiels pour faire de cette vision une réalité.

Ensemble, pédalons vers un avenir plus résilient.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, le conseil municipal et moi-même seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à 10h30 à la salle René Havard.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé



LA GAZETTE DE PLESSÉ

Hiver 2024 - N° 59



- Commune 4
- Dossier 14
- Comités 16
- Groupes politiques 30
- Culture 32
- Associations 34
- Agenda 35



MAIRIE DE PLESSÉ
1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plese.fr
www.commune-de-plese.com - @communedeplesse

Directrice de la publication : Mme la Maire
Mise en page : Laura Pigeon. **Impression :** Goubault Imprimeur SAS – 8 rue de la Thessalie 44240 La Chapelle sur Erdre. **Tirage :** 2 700 exemplaires.

La prochaine Gazette vous sera distribuée durant le premier trimestre 2025

Photo de couverture de cette édition : Commune de Plessé.

Commune

État-civil août - oct. 2024

Naissances

7 septembre 2024 ...Léon TERRIEN
6 septembre 2024 ...Erza DUVAL

Mariages

12 octobre 2024Hervé BLAIN
Virginie PAIN
2 novembre 2024 ...Kimberley ARROUET
Jérémy GILLERAT

Décès

8 août 2024Nicole PULET veuve CHARNET
24 août 2024Marc BEAUSSIER
11 octobre 2024Eugène BRICAUD
12 octobre 2024Anne PLAISANCE veuve FEILDEL
18 octobre 2024Jessica LOISEAU
22 octobre 2024Marie DEROUELLIERE
23 octobre 2024Marie-Claude LEBLAY
26 octobre 2024Roger BARISEEL

Les enseignes de Plessé

AGENCE IMMOBILIERE

« Habitant depuis vingt ans sur Plessé, j'ai ouvert l'agence Mathieu Immobilier et Patrimoine, au 12, place de l'Eglise à Plessé.

Je vous accompagne dans la vente de votre bien immobilier.

Réactifs, compétents, vingt-six ans d'expérience dans la transaction immobilière. Nous travaillons à chaque étape de votre projet : estimation, mandat de vente, sélection des acquéreurs potentiels, étude du financement, vente, location, gestion locative, suivi du dossier jusqu'à la signature des actes. »

Thierry Mathieu 06 76 83 17 82

thierry@mathieuimmobilierpatrimoine.fr



CLINIQUE VETERINAIRE

« La clinique vétérinaire déménage ! Avec le développement de nos activités pour les chiens, les chats, les NAC mais également les chevaux, nous étions désormais trop à l'étroit sur la place du Lion d'Or. Nous avons donc déménagé dans la zone d'activité de la Ville Dinais. Nous pouvons dès à présent accueillir plusieurs animaux dans nos deux salles de consultations, nous disposons d'une chatterie séparée du chenil pour l'hospitalisation des chats. Tout un espace est désormais dédié à l'activité équine, et nous pourrions rapidement accueillir des chevaux pour des examens cliniques, des soins, et même pour des hospitalisations. Le numéro de téléphone reste inchangé. Toute l'équipe a hâte de vous retrouver dans nos nouveaux locaux. »

Clinique vétérinaire du Lion d'Or

Zone d'activité de la Ville Dinais, 2 rue de la vallée des petits prés, 44630 Plessé, 02 28 03 60 17



Vœux de la municipalité

Tout le conseil municipal vous donne rendez-vous
samedi 18 janvier 2025 à 10h30
à la Salle René Havard
pour les vœux de la municipalité.
Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.



Nouveau directeur à l'EHPAD de la Rochefoucauld

Après le départ de Mme Suhard après quinze ans de direction, un nouveau directeur est arrivé depuis le 2 septembre 2024, nous souhaitons la bienvenue à M. Perrin (2^e en partant de la gauche, ici avec le conseil d'administration).



Titularisation d'agents

Après une période de stagiairisation, les agents intègrent officiellement la fonction publique.

Nous félicitons donc nos deux nouvelles titulaires :

- Manon Petit, adjoint administratif territorial qui est à l'accueil (3^e en partant de la gauche).
- Aurélie Bohu, adjoint technique territorial qui est seconde à la cuisine centrale (4^e en partant de la gauche).



Zoom sur les travaux en cours



Recensement

Cette année, Plessé réalise le recensement de sa population. La commune est également concernée par l'enquête Familles, qui permet de mieux connaître les familles d'aujourd'hui. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre de la maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Le décompte de la population sert également de base de calcul pour de nombreux aspects : mode de scrutin et fixation du nombre d'élus au conseil municipal, nombre de pharmacies autorisées sur la commune, etc.

Enfin, connaître le nombre et la structure de la population permet d'identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.



Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages désignent des abandons illégaux de déchets dans des lieux non prévus à cet effet : bords de routes, trottoirs, terrains privés, forêts, etc. Ces dépôts illégaux polluent les sols, les eaux, l'air, et défigurent les paysages. Pourtant, il n'y a aucune justification pour continuer ces pratiques, car aujourd'hui, chaque type de déchet (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, etc.) bénéficie de filières adaptées de collecte et de traitement sur l'ensemble du territoire.

L'adhésion au service public de gestion des déchets est obligatoire pour tous les particuliers. Les entreprises, quant à elles, doivent justifier que leurs déchets sont pris en charge par le service public ou un opérateur privé. Le site internet de Redon Agglomération recense l'ensemble des filières disponibles et les démarches à suivre.

Pour toute information complémentaire, le service est joignable au 02 99 70 34 34.

Une pratique illégale et répréhensible

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975, qui établit que toute personne en possession de déchets est responsable de leur élimination. L'article L. 541-3 du Code de l'environnement confère aux maires et préfets un pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et sanctionner les dépôts sauvages. Les sanctions varient en fonction du type de déchet et des circonstances de l'abandon :

- L'abandon de détritus ou d'ordures sur la voie publique entraîne une amende forfaitaire de **150 euros**.
- Le recours à un véhicule pour un dépôt sauvage constitue une infraction de 5e classe, passible d'une amende allant jusqu'à **1 500 euros**.
- Une entreprise pratiquant un dépôt sauvage risque une amende pouvant atteindre **75 000 euros**.

Comment lutter contre les dépôts sauvages ?

Pour lutter contre ces incivilités, REDON Agglomération et ses communes unissent leurs efforts en déployant des actions de prévention, mais aussi en renforçant les sanctions.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, contactez votre mairie. Seuls les maires ont le pouvoir de police pour verbaliser les contrevenants et leur infliger les amendes prévues.

Monsieur Ricordel, vice-président en charge des déchets à REDON Agglomération, souligne que l'agglomération et ses communes appliquent une politique de tolérance zéro face aux dépôts sauvages.



Mot du député

Madame, Monsieur,
Tout d'abord, je souhaite vous remercier de votre confiance renouvelée aux élections législatives de juin. Plus de deux ans maintenant que j'ai l'honneur d'être votre député, que j'arpente la circonscription et suis à votre écoute pour nourrir mon travail parlementaire de nos rencontres et échanges. Merci à chacune et chacun d'entre vous de faire vivre, à votre échelle, ce territoire aux réalités de vie plurielles que je sais parfois difficiles.

En cette année qui débute, vous pouvez compter sur mon engagement pour des médecins de proximité, une eau de qualité, des services publics accessibles et des fins de mois décentes. Je continuerai à défendre l'idée d'une société qui fait confiance à sa jeunesse et qui permet de vieillir dans la dignité.

Ma suppléante, Christine Blanchet, mon équipe et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2025, riche de rencontres et de projets.

Jean-Claude Raux,
député de la 6^e circonscription.

SPL La Roche

Aux petites vacances, l'équipe de la société publique locale La Roche concocte de beaux programmes pour chaque tranche d'âge (enfance, 10-12 ans, jeunesse). À la Toussaint, les enfants ont monté un spectacle très réussi de l'avis de tous. Il y avait aussi des jeux, du sport, des visites, de la cuisine, des bricolages... Bref, il y en avait pour tous les goûts.

Pour les ados, du basket, du footgolf, du rugby, de la radio, un chantier participatif... ont permis de découvrir des nouveaux centres d'intérêt. À noter, que les animateurs de La Roche se déplaçaient aussi vers les ados à Plessé, au Dresny sur le tout-nouveau ruyrstad, comme au Coudray au café associatif.

N'hésitez pas à consulter régulièrement les programmes sur le site de la SPL La Roche !



L'essentiel des conseils municipaux

Retrouvez l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune ou en mairie.

Conseil municipal du 19 septembre

Recensement 2025 : désignation d'un coordinateur communal

Dans le cadre de l'organisation du recensement, qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025 (voir notre article à ce sujet), Bernadette Briand, agent chargée de l'état-civil, est désignée coordinatrice communale des opérations de recensement.

Budget : vote d'une décision modificative

Ajustement des crédits ouverts sur diverses opérations d'investissement pour un total de 24 229 €, dont notamment : + 32 000 € pour la réalisation d'extensions de réseaux pour compte de tiers (sommes ensuite remboursées à la mairie par les intéressés), + 27 000 € pour des extensions de réseau prises en charge par la mairie, - 70 000 € d'annulation de crédits pour l'achat d'une tractopelle (choix fait d'une location), + 15 000 € pour des travaux dans des logements communaux, + 110 000 € pour des travaux supplémentaires dans le cadre de la rénovation de la Maison Petitjean, + 18 240 € pour une étude sur la rénovation de la Maison de la Gaudin en logements (intégralement pris en charge par une subvention), - 77 411 € de crédits mis en réserve pour investissements futurs.

La décision modificative comprend également des mouvements d'ordre (écritures comptables sans réelles sorties ou rentrées

d'argent) pour 221 729 €, ainsi que des hausses de recettes (dotations de l'État) et de dépenses (principalement des provisionnements pour des dépenses de remplacements d'agents et la réintégration en section de fonctionnement de crédits annulés en section d'investissement) en section de fonctionnement pour 58 599 €.

Enfin, quelques ajustements techniques au budget du Service de voirie intercommunal, service partagé entre treize communes et géré par Plessé.

Ressources humaines

Création de postes temporaires pour remplacer des agents absents pour congé maternité ou maladie et pour faire face à des surcroûts d'activité, création de neuf postes de vacataires pour l'organisation du recensement.

Urbanisme

Vente du bâtiment « COVIA » à la SSCB Garcion-Guichard, pour la somme de 35 000 €. La commune avait préempté ce bâtiment pour pouvoir agrandir le centre technique. La société Garcion-Guichard a porté un recours devant le tribunal administratif et a eu gain de cause. La commune a donc l'obligation de lui céder le bien.

Agriculture

Attribution d'une subvention de 536,10 € (0,10 € par habitant) à l'association « Solidarité Paysans 44 », qui soutient les agriculteurs en difficulté.

Médiathèque

Modification du règlement intérieur, notamment : possibilité d'emprunt de lecteurs DVD, mise en place d'un dispositif de perte de toute priorité d'inscription sur les événements futurs en cas de désistement à un événement sans en avoir informé la médiathèque afin de limiter les « lapins » qui lèsent les personnes sur liste d'attente.

Enfance et jeunesse

Approbation d'une convention avec Redon Agglomération pour créer un groupement de commande afin de réaliser l'aménagement des points d'arrêts du nouveau service de transport sur réservation.

Approbation d'une convention avec Redon Agglomération pour la prise en charge par le car des élèves de l'école Notre-Dame entre leur école et le périscolaire.

Constatation des effectifs scolaires à la rentrée 2024 :

Effectifs maternelle et élémentaire	
La Ronde	270
Le Coudray	93
Sous-total écoles publiques	363
Notre-Dame (Plessé)	121
Sainte-Marie (Le Coudray)	46
Sous-total écoles privées	151
TOTAL	530

Conseil municipal du 7 novembre

Personnel communal

Fixation de l'enveloppe de la prime CIA, versée aux en fonction de la manière de servir, à 12 000 € pour l'année 2024. Cette prime valorise l'engagement individuel des agents.

Mise en place d'un nouveau contrat d'assurance prévoyance pour le maintien de salaire des agents en cas d'arrêt maladie de longue durée (plus de 3 mois), afin de renforcer la protection sociale des personnels de la mairie.

Finances

Souscription d'un emprunt de 960 000 € à un taux fixe de 3,55 % sur vingt ans pour financer les investissements de l'année : Maison de santé, Rury-stade, Hameau léger, Maison Petitjean...

Enfance - Jeunesse

Renouvellement des conventions avec Redon Agglomération pour l'organisation des transports scolaires vers la piscine de Guéméné-Penfao et pour les interventions musicales dans les classes.

Aménagement

Conventionnement avec un particulier pour autoriser l'usage d'une passerelle sur sa propriété afin de relier par un chemin la Guiguenais et l'Oliveraie, le temps de faire les travaux nécessaires sur le domaine communal.

Convention avec un agriculteur de l'Oliveraie pour la création d'une bouche à incendie destinée à protéger son exploitation.

Cohésion sociale, emploi solidarité

Approbation d'une convention avec Redon Agglomération pour la création d'un poste de chargé de mission autonomie « parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées ».



Actualité des écoles

École Sainte Marie



À la découverte de l'Europe ! Un projet qui fait voyager

Vendredi 20 septembre, des notes de musique s'élèvent de l'école Sainte Marie. Dans une ambiance festive, petits et grands reprennent la chanson d'Henri Dès « le voyage ». Le ton est donné, tous sont invités à faire leurs valises pour un « voyage en Europe », thème choisi pour cette année scolaire.

Par équipe, les enfants devaient reconstituer le puzzle d'un monument d'Europe dont les pièces étaient cachées sous des plots. Au cours de l'année, en effet, ils découvriront la France, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, l'Angleterre et bien d'autres pays. Pour clore la matinée, les enfants ont partagé un goûter offert par l'OGEC. Bravo à eux pour le bel esprit d'équipe dont ils ont fait preuve.



Intervention de Yann Bernier

Mardi 8 octobre, Yann Bernier, animateur sportif est venu à l'école faire découvrir aux élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 quelques jeux coopératifs.

Ils ont pu endosser le rôle de Schtroumpfs, du Grand Schtroumpf, de la Schtroumpfette (les gentils), de Gargamelle ou de Azraël (les méchants) dans un jeu où seule une stratégie bien rôdée permet à son équipe de gagner.

Ensuite, dans une balle en ligne, les élèves de chaque équipe devaient s'organiser pour attaquer et défendre pour marquer le plus de points possibles en empêchant l'autre équipe de marquer. Encore une fois, le plus souvent, l'équipe qui prenait le temps d'établir une stratégie gagnait.

Dans un dernier jeu coopératif, deux équipes s'affrontaient : les volcans et les glaciers. Des plots étaient disposés sur le sol, à l'endroit pour donner un point à l'équipe des volcans, à l'envers, point pour les glaciers. Les équipes avaient une minute pour mettre le plot à l'envers ou à l'endroit pour donner le plus de point à son équipe.

Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment ! Nous espérons que cela va créer des vocations sportives !



Cross du collège Saint Michel de Guémené Penfao

Mardi 8 octobre, les CM2 de l'école Ste Marie du Dresny et Notre Dame de Plessé ont participé au cross du collège St Michel de Guémené-Penfao. Il s'agit d'une course en soutien à l'association ELA, qui vient en aide à des enfants malades. Contrairement à l'année dernière, la météo a été clémente, ils ont pu courir sans la pluie !

Les élèves étaient fiers de leur performance. C'était aussi l'occasion pour eux de revoir leurs anciens camarades.

École Notre Dame

Natation tous les jours pendant deux semaines

Dès le 26 septembre, les élèves de GS à CM2 ont pu bénéficier de huit séances de natation à la piscine de Guémené Penfao. Ils ont apprécié ce moment de sport intense et développé leurs performances aquatiques. Certains ont validé le palier 1 et les plus grands ont validé le palier 2 du « Savoir nager ». Un grand merci aux adultes accompagnateurs !



Animation sportive avec Yann Bernier, éducateur sportif à Plessé

Mardi 8 octobre, les élèves de CE1-CE2 et CM1 ont bénéficié de l'intervention de l'animateur sportif de Plessé, venu présenter les activités du multisports. Quelques jeux, souvent drôles et intenses, ont permis aux enfants de jouer en équipes, de tester leur sens de la stratégie et de s'amuser en respectant les règles. De quoi envisager des mercredis sportifs et ludiques pour le reste de l'année scolaire !



Activités Land art

Lundi 14 octobre les élèves de la classe de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont allés à l'étang de Buhel pour créer des œuvres éphémères à partir de matériaux naturels.



Jouons avec la Ludotek

Pendant que les plus grands couraient pour remonter le temps, les PS-MS restaient dans le présent pour accueillir Marité et Marie, de la Ludotek de Plessé. Elles ont apporté des jeux de société pour jouer avec les couleurs, les chiffres, le toucher, le lancer... Par groupe de quatre ou cinq, nous avons réussi à expérimenter tous les jeux et passé un excellent moment de détente !

Lancement du projet « Voyage dans le temps » : une course autour du terrain de foot, chaque tour nous fait reculer d'une année !

Dernier jour d'école, journée un peu folle

Courir pour remonter le temps

C'est le défi de 100 enfants

Dans le brouillard, l'air est glacé

Mais il faut courir pour avancer

Ou plutôt faire reculer les années

Encore un tour direction les chevaliers

J'ai vu passer les rois de France

Nous avons fait 1120 tours, quelle performance !

Nous voici donc au Moyen Age, bien réchauffés,

Et toi, combien de tours vers le passé ?

Il faut juste courir ensemble et s'encourager

Pour encore gagner quelques années,

La prochaine fois on tente l'Antiquité,

Car dans notre voyage à rebours

Il faut s'engager sans détours...





I LES MOBILITÉS SUR PLESSÉ

Des itinéraires cyclables et pédestres

L'association BRUDED, réseau de plus de deux-cent-soixante-dix collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire, en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Bretagne a lancé une invitation à ses adhérents à découvrir les actions portées par les communes et inter communautés pour favoriser des modes de déplacements actifs et doux. Invitation faite à découvrir Plessé pour ses aménagements en milieu rural et pour sa stratégie de développement menée à l'échelle d'un mandat. Retour en image sur cette journée du 9 octobre.

Plus d'une cinquantaine d'élus (dont douze maires), d'agents territoriaux, de chargés de mission sont donc venus découvrir la gouvernance du plan vélo, le plan pluriannuel d'investissement, le travail en régie, les financements et les solutions techniques mises en œuvre dans notre commune.



De questions ont concerné l'acceptation du plan vélo : il a été rappelé que ce sont les habitants qui ont exprimé la priorité de relier les zones de densité démographique de la commune par des itinéraires cyclables lors de la campagne de 2020. Après l'élection, un groupe de Volontaires Investis à Plessé et d'élus s'est constitué pour bâtir le plan vélo : recherche d'itinéraires et de solutions, négociation de foncier, signalisation, stationnement, réparation, animations, etc... Les VIP rassemblent des passionnés de patrimoine, des anciens compétiteurs cyclistes, des pratiquants quotidiens et occasionnels du vélo, des hébergeurs de tourisme, des parents qui veulent voir les enfants rouler en sécurité... et des élus. L'intérêt touristique (récompensé plusieurs fois par des prix) et l'intérêt économique pour les commerces et hébergeurs a été mis en exergue.

Un car a emmené les visiteurs sur différents éléments caractéristiques des itinéraires cyclables de Plessé : les voies communales réservées aux vélos (et riverains) qui ont beaucoup intéressé parce que c'est une



solution économique pour réaliser des liaisons cyclables quand une route automobile alternative existe, l'aménagement de Beauséjour et sa végétalisation, l'achat de foncier pour les voies parallèles à la départementale 164 qui passe à Rozay, l'aménagement de Rozay (passage en agglomération, demi ronde, traversées, atelier avec les habitants pour ralentir la vitesse, traverser la départementale, se rendre à l'arrêt de car, diminuer le bruit, etc...), la voie partagée de la route de Baudouan, le chaudiou le long du domaine de Carheil (voie suffisamment large avec un nombre de véhicules/jour permettant), notamment.

Lors de la visite, le directeur des services techniques a expliqué comment les aménagements se concevaient : travail du groupe plan vélo, allers/retours entre co-animateurs du plan vélo et services techniques, concertation au besoin avec le département, appels d'offres, réalisation des nombreux travaux par les équipes municipales, réglementation, choix des revêtements, structure de la chaussée, loi sur l'eau, diamètre des busages, qualité de la peinture, etc...

Il a été question des optimisations de coûts : opérations en régie, recherche de subventions, choix des itinéraires.





La vélorue de Ronde a été parcourue à pied. Elle a suscité beaucoup de questionnements car une vélorue dans une commune rurale est assez peu fréquent. Il a été rappelé que cette idée est née d'un atelier citoyen réunissant de multiples acteurs : chauffeur de bus, agents municipaux, élus, représentant de parents d'élèves de l'école de la Ronde, riverains... Il a été évoqué la volonté municipale de décarboner les transports, de faciliter l'usage du vélo et des cars pour soulager des difficultés de stationnement, des critères de résilience qui guident l'action communale.



Les travaux à la Papillonais ont été l'occasion d'échanger sur l'usage des cheminements doux aussi utiles aux vélos qu'aux marcheurs, comment sécurise-t-on l'accès aux commerces, services, sportives et scolaires pour tous et en particulier pour les enfants. À cette occasion, une équipe de vidéastes de Bruded a mis en boîte nombre d'aménagements cyclables plesséens et s'est entretenu avec le directeur des services techniques, un Volontaire Investi à Plessé et un élu. Un film sera monté dans les prochaines semaines pour témoigner de la politique vélo de la commune telle qu'elle se construit à Plessé.



Mobilité solidaire

Créé en 2017, Mobilité solidaire Plessé mène une mission d'intérêt général, qui prend toute son importance en milieu rural. Il met à disposition des chauffeurs bénévoles qui assurent le transport de personnes ne disposant pas de moyens de locomotion, contre une rétribution de 0,35 € par kilomètre parcouru avec l'instauration d'un forfait minimal de 2 € correspondant à un déplacement aller-retour pour une distance inférieure à cinq kilomètres. Compte tenu de l'augmentation des besoins sur le territoire, ils sont à la recherche de nouveaux chauffeurs accompagnateurs bénévoles.

Contact : 06 63 25 45 85.

Transport à la demande

En attendant un tout nouveau service de transport sur réservation fin 2025, connaissez-vous les services de transport à la demande accessibles de la Place du Lion d'Or à Plessé ?

Avec Redon Agglomération :

Courses, loisirs, rendez-vous médical, seul ou accompagné... Entre ville et campagne, pas toujours évident de se déplacer, sans moyen de locomotion individuel. Prenant la suite du service « Lila à la demande » (précédemment assuré par la Région Pays de Loire), REDON Agglomération met à la disposition des habitants de Loire-Atlantique un transport collectif, pour les déplacements locaux ponctuels, en porte-à-porte.

Pour tous les détails, rendez-vous sur le site :

www.redon-agglomeration.bzh/transport-la-demande

TRANSPORT À LA DEMANDE

02 99 72 15 58

POUR VOS DÉPLACEMENTS PONCTUELS OU DE PROXIMITÉ TOUT PUBLIC - SUR RÉSERVATION

2,50 € L'ALLER

- SERVICE VALABLE UNIQUEMENT SUR LES COMMUNES DE LOIRE-ATLANTIQUE -

PLUS D'INFORMATIONS
Service Transports et Mobilités Durables
02 99 72 15 58
transports@redon-agglomeration.bzh

REDON Agglomération
Bretagne Sud

Avec Aléop et la Région Pays de la Loire

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » Place du Lion d'Or à Plessé et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car,

Tous les trajets doivent faire plus d'un kilomètre.

Communes concernées :

Abbaretz, Blain, Bouvron, Casson, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, La Chevallerais, Le Gâvre, La Grigonnais, Nort-sur-Erdre, Notre-Dame-des-Landes, Nozay, Petit-Mars, Puceul, Saffré, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Les Touches, Treffieux, Treillières, Vay, Vigneux-de-Bretagne

Vous pouvez aussi rejoindre un pôle de centralité : toutes les communes du secteur Erdre Canal Forêt disposent d'au moins un point de centralité,

- **Saint Herblain :** hôpital Laennec et polyclinique, le jeudi, arrivées à 10h et à 14h départs à 12h et à 17h.
- **Nantes :** Clinique Jules Verne parking, le jeudi, arrivées à 10h et à 14h départs à 12h et à 17h.
- **Châteaubriant :** hôpital, le mardi, arrivée à 10h départ à 12h.
- **Ancenis St Géréon :** hôpital, le mardi, arrivée à 10h départ à 12h.
- **Redon :** hôpital, le mardi, arrivée à 10h départ à 12h.
- **Plessé :** Place du Lion d'Or, du lundi au vendredi de 7h à 19h, la prise en charge peut s'effectuer sur plage horaires élargie.
- **Savenay :** Gare SNCF, du lundi au vendredi, arrivées à 7h30, 8h30 et 9h30 départ à 17h et à 18h30.

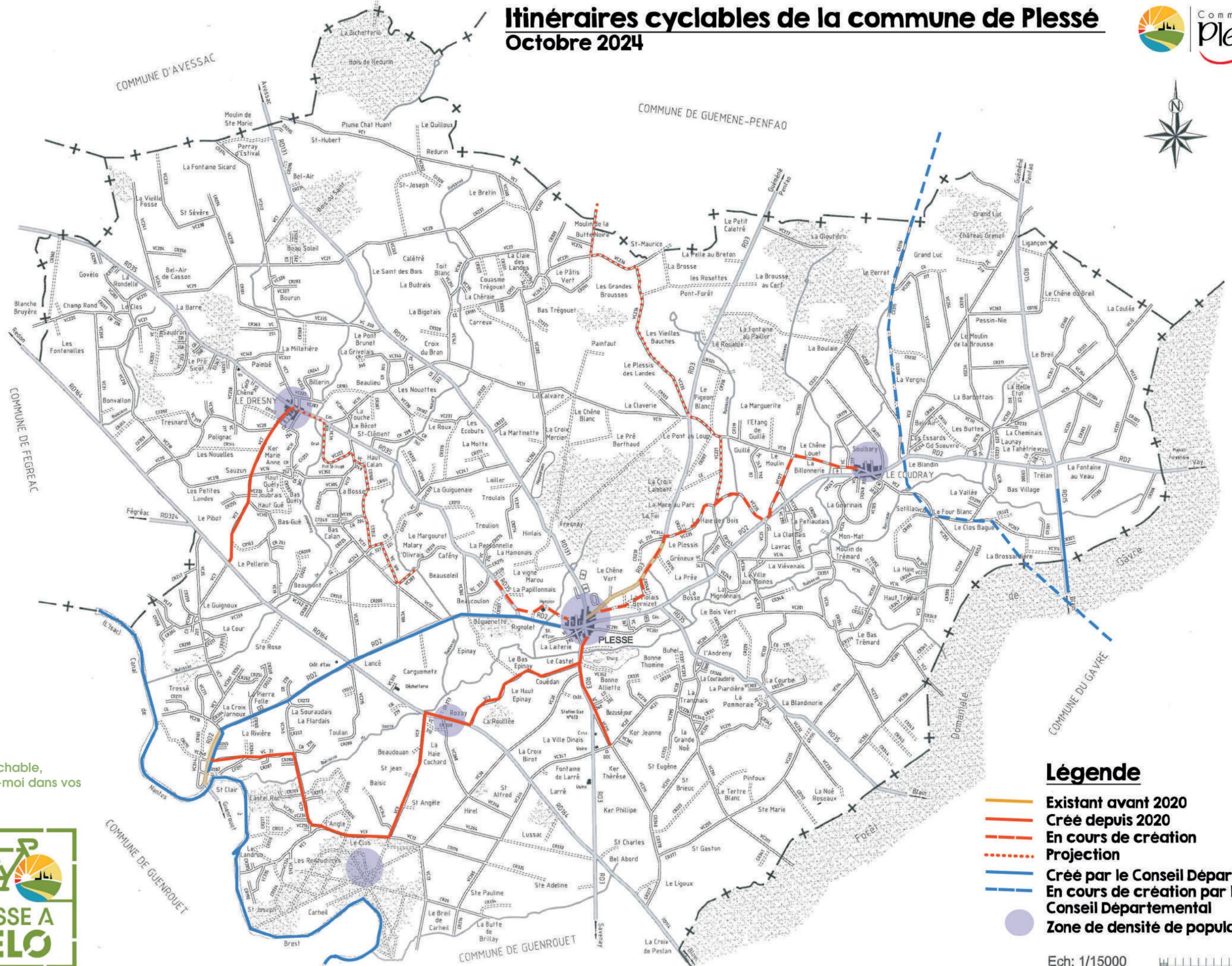
Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Tous les détails sur :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/avec-le-transport-la-demande-je-voyage-en-toute-simplicité/transport-la-demande-erdre-canal-foret>

Itinéraires cyclables de la commune de Plessé

Octobre 2024



Légende

- Existant avant 2020
- Créé depuis 2020
- En cours de création
- Projection
- Créé par le Conseil Départemental
- En cours de création par le Conseil Départemental
- Zone de densité de population

Ech: 1/15000 

Plan détachable, emportez-moi dans vos balades !



L'actualité des comités

Comité

Vie associative, sport, culture et citoyenneté

Les journées du patrimoine

Un grand merci à l'association Mémoires d'un Pays pour leur travail retraçant l'histoire du bourg de Plessé, son passé, l'évolution et l'histoire de l'église Saint Pierre sur les monuments, les tableaux, le chemin de croix et les vitraux.

Sans oublier les personnalités de Plessé qui ont été mises à l'honneur, René Havard acteur et scénariste, Charles Perron peintre, Lucien Petit Breton champion cycliste et Marie Roland figure féminine de la résistance 1939-1945 en Loire-Atlantique.

Le 25 janvier, c'est la soirée des nuits de la lecture ayant pour thème « Les patriotes ». En collaboration avec l'association, la médiathèque et le groupe culturel de la commune, ces personnalités seront mises à l'honneur. RDV à 17h à la médiathèque.

Les membres de l'association Mémoire d'un Pays souhaiteraient que le nom de Marie Roland (née au Coudray) soit donné à une rue de la commune.

Ces deux journées ont été une nouvelle fois très appréciées par les Plesséen-ne-s. Lors de ces journées du Patrimoine nous avons lancé l'appel à mécénat et à don pour la rénovation des vitraux de l'Église Saint Barnabé et Saint Pierre du bourg, soutenus par la Fondation du Patrimoine. Le fonds des métiers d'art nous a octroyé un montant de 10 000 euros.



Une rectification sur la précédente gazette : Les Olympiades des écoles du 4 juillet : Toutes nos excuses auprès d'Amaury, directeur de l'école du Coudray, qui a été nommé Alexis dans l'article de la gazette précédente

Une fresque à la salle René Havard

À vos crayons ! Aidez-nous à embellir ce mur extérieur blanc ! Dessinez-nous ou écrivez-nous ce que représente le Hall Charles Perron et la salle René Havard. Envoyez-nous vos idées sur papier libre.

À partir de 14 ans, si vous souhaitez participer à la sélection des propositions et/ou à la réalisation de la fresque, merci d'indiquer votre nom et adresse courriel.

Déposer vos idées soit en mairie à l'accueil, ou soit par courriel : communication@mairie-de-plese.fr



Vide-mairie

Un grand succès pour cette première édition à laquelle nous avons été remerciés pour cette belle action. Dès la première heure les Plesséennes et Plesséens étaient au rendez-vous.

Une grande partie du matériel qui n'avait plus d'utilité pour les services de la mairie va retrouver une seconde vie : dans les maisons ou dans un centre d'accueil, d'autres vont décorer le jardin, ou tout simplement c'est un souvenir d'enfance et même un souvenir d'une tenue de travail.

Le matériel qui n'a pas trouvé preneur va être donné à une association redonnaise qui travaille avec des pays africains ou va être apporté dans une recyclerie.

La participation libre permet de reverser au C.C.A.S. (centre communal d'actions sociales) la somme de 1 815 € pour aider les personnes les plus défavorisées ou leur proposer un événement festif

Une collectivité voisine a récupéré également du matériel pour une valeur de 255 €.



La fête du village

Et oui, cette fois-ci, la pluie l'a remporté sur le soleil ! Les jeux en bois ont été annulés et le concert a été installé sur la place du Lion d'Or.

Les deux groupes Solün et Dam Dan ont ravi les danseurs connaisseurs de la danse folk ainsi que les personnes qui sont venues tout simplement les écouter. Deux groupes de qualité.

Pour 2025, le groupe culturel réfléchit à proposer une nouvelle formule pour cette fête. Nous sommes à votre écoute, vos idées seront les bienvenues.

Adressez-nous vos suggestions :
communication@mairie-de-plese.fr

Rappel : dossier de subvention pour les associations

- 31 octobre 2024 : Retrait des dossiers de subvention en mairie ou sur le site internet
- Lundi 6 janvier 2025 : Date limite de dépôt des dossiers de subventions
- Janvier 2025 : Instruction des dossiers par les services et avis du comité
- Fin février 2025 : Délibération en conseil municipal
- Mars 2025 : Notification des décisions aux associations
- Avril 2025 : Versement des subventions aux associations

Réunion avec les associations du 4 novembre

Trente-cinq associations ont répondu présentes à la réunion annuelle.

Plusieurs sujets ont été discutés :

- Intervention de Yann Bernier : animateur sportif du département
- Le thème du handicap mental et physique dans le sport
- Braderie ou recyclage de matériel et tenue de sport
- Sécurité du nombre de personnes dans les infrastructures de la commune
- Rappel du fonctionnement des réservations des salles et tableau des événements
- Les moyens de communication
- Les événements : Pless'tivités - Les Olympiades - forum 2025
- Projet d'étude de la rénovation de la salle multi-sports et polyvalente
- Le projet de la fresque de la salle René Havard
- Ramassage des déchets au printemps



À noter dans vos agendas

Du 26 au 30 mars 2025 : Les Pless'tivités avec le thème « la mer » : le groupe culturel s'active à vous proposer une programmation variée que ce soit musical, créativité, exposition... De 3 ans à 99 ans et voire plus ! Le programme vous sera dévoilé dans le courant du mois de janvier.

Dimanche 1er juin 2025 : Les Olympiades à l'étang de Buhel

Samedi 5 juillet 2025 : Forum des associations

Comité

Agriculture, alimentation, environnement et biodiversité

La CUMA de Plume Chat Huant accueille 850 élèves

Tous les deux ans, la Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole) organise un événement intitulé MécaÉcoles. C'est le rendez-vous cuma des élèves en agriculture. Cette année, 850 élèves se sont réunis à la Cuma de Plume Chat Huant à Plessé (Loire-Atlantique) le jeudi 3 octobre 2024.

Cette CUMA regroupe 45 fermes, quatre salariés et un apprenti.

Contact président : Hervé Mérand
06 75 54 92 01



Journée du patrimoine agricole

Le 21 septembre dernier avait lieu la troisième édition de la Journée du patrimoine agricole sur le thème « Préserver la ressource en eau ».

Paroles du Syndicat Chère Don Isac :

La participation à la journée du patrimoine sur la thématique de la ressource en eau était une évidence pour le Syndicat Chère Don Isac. Malgré la météo maussade, le public est venu nombreux, ce qui témoigne d'un véritable intérêt pour nos sujets. Merci à la ferme Sainte Pauline pour leur accueil chaleureux, à la Commune de nous avoir proposé de participer et à tous les organisateurs et intervenants qui ont rendu cette journée très conviviale. C'était un vrai plaisir !



Paroles du comité :

Le samedi 21 septembre, Céline et Stéphane Gré, nous ont ouvert leur ferme pour cet après-midi sur le patrimoine agricole.

Le thème retenu cette année était la préservation des ressources en eau. La charmante ferme de Sainte Pauline fut le cadre parfait pour cette thématique.

Cette ferme d'élevage (ovins et bovins) sait toutes les difficultés que peuvent représenter des manques en eau. La ressource en eau de cette exploitation provient exclusivement d'un puit.

Alors, nous avons pu nous rendre compte de l'importance du travail des structures présentes lors de cette après-midi. L'agence de l'eau, le Syndicat du bassin versant Chère Don Isac et la Fédération de pêche nous ont guidés positivement sur les actions qu'ils mettent en place, et sur les résultats plus que probants obtenus.

La centaine de personnes présentes a apprécié la qualité des échanges et la richesse des informations reçues. Ce sont de véritables bons moments pour visualiser le travail de fourmis qui petit à petit prend forme et sauvegarde notre biodiversité. Merci aux équipes de ces structures publiques

Un grand merci à Céline et Stéphane, aux agents et à toute l'équipe de bénévoles.



Matinée agricole sur les échanges parcellaires

Le comité agriculture, alimentation environnement et biodiversité a organisé une matinée autour du foncier agricole, et plus exactement sur les **échanges parcellaires** sur la commune. vingt-cinq fermes étaient représentées à ce rendez-vous.

Après une présentation rapide de la PAC (Politique Agricole de la Commune) par Aurélie Mézière et Rémi Beslé, deux agriculteurs de Campbon, Yann et Olivier ont pris le relais pour nous expliquer les démarches sur leur commune sur les échanges parcellaires. Ensuite, la chambre d'agriculture présente nous a tracé les avantages, le déroulement et les points de vigilances que représente un aménagement foncier entre agriculteurs.

Nous avons retenu quelques mots :

Engagements des fermes.

Commencer par les évidences.

Restructurer les fermes.

La chambre d'agriculture :
Tout commence par des questions.

Campbon : Prêt à recommencer.

Comment apprendre à ne pas dire non.

Prendre le temps au temps mais trouver le bon pas de temps.

Gain de temps.

Obligation d'un travail collaboratif avec les propriétaires.



Petit déjeuner avec les nouveaux installés

Le projet de PAAC travaille sur différents axes autour de l'agriculture et l'alimentation et plus particulièrement sur la transmission des fermes. Depuis 2021, nous avons eu vingt-six installations pour vingt-six départs.

En partenariat avec CAP44, un petit-déjeuner avec les « jeunes installés » était organisé au Dresny mi-octobre pour permettre l'interconnaissance et échanger entre agricultrices et agriculteurs et les élus : un beau moment de convivialité.



Dix-sept fermes de Plessé sont pour l'instant partantes pour aller un peu plus loin dans la réflexion, la chambre d'agriculture organisera une prochaine réunion en début d'année prochaine. Mais il est loin d'être trop tard pour les exploitations qui n'ont pas pu se déplacer.

Si ce projet vous intéresse vous pouvez contacter Patrice Leroux au 06 99 47 05 29 ou patrice.leroux@mairie-plese.fr. Cette matinée a aussi permis de faire un focus sur le **projet Territoire zéro chômeur de longue durée** et sur l'intervention du chef de corps des pompiers de Plessé.

Le souhait du groupe de travail était de croiser les regards sur le projet TZCLD ou comment le monde agricole de Plessé pourrait s'insérer dans cette démarche. **Ce n'est qu'une première approche**, et l'équipe du projet reviendra vers les agriculteurs. Jérôme Doué (chef de corps des pompiers) a rappelé toute l'importance de pouvoir avoir des pompiers disponibles en journée sur la semaine. Certains agriculteurs peuvent être intéressés.

Nous avons aussi convié Florian Meslin (responsable de la voirie) pour permettre des échanges autour des routes, chemins de la commune.

Toute l'équipe d'organisation de cette matinée remercie les agents de la commune, les petites mains pour la préparation du buffet et Juliette Muguet Guénot de CAP44 pour la coordination.

Comité

Développement économique, tourisme et attractivité



Déchets des entreprises

De nouvelles bennes pour trier les déchets de chantiers dans les déchetteries : Depuis le 1er octobre 2024, Redon Agglomération a mis en place de nouvelles bennes pour les déchets de chantiers à destination des particuliers et professionnels. Retrouvez les modalités de dépôt sur le site Internet de Redon Agglomération www.redon-agglomeration.bzh/dechets-chantier.

Pour rappel, la déchetterie de Plessé est ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h30.



Local à louer

La mairie rénove une maison patrimoniale en cœur de bourg pour réaliser deux commerces au rez de chaussée et deux logements à l'étage. Un local commercial est déjà réservé.

Suite à un désistement, le deuxième redevient libre. Il s'agit d'un local neuf de 36 m², rénové avec matériaux biosourcés et accessible PMR. Disponible en février 2025. Prix : 360 € HT /mois.

**Contact : contact@mairie-plese.fr
02 40 79 60 14**



Partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat

Le groupe éco constitué de Volontaires Investis à Plessé et d'élus développe un partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) qui accompagne les artisans et commerçants dans leur développement.

Tous les quinze jours les lundis, les entrepreneurs et chefs de projet peuvent rencontrer la CMA à l'espace France Service de Plessé. Pour cela, prendre rendez-vous au 02 40 79 69 74.

Une formation gratuite sur la stratégie numérique a été proposée aux artisans et commerçants de la commune : présentation de la démarche de stratégie digitale, recommandations sur l'utilisation des outils, échanges autour des stratégies digitales possibles, présentation de l'offre Chambre de métiers. Le lundi 9 décembre 2024, de 8h30 à 12h. Possibilité d'une autre session selon la demande.

La commune de Plessé et la Chambre des métiers et de l'artisanat se sont engagées l'une et l'autre en faveur des artisans et commerçants en signant une charte le 6 décembre 2024 (Plus d'informations dans la prochaine gazette).



Forum des projets de la transition de Foix

La commune de Plessé était invitée par le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) de l'Ariège à Foix le 4 octobre pour intervenir au forum des projets de la transition pour échanger sur la façon dont la démocratie représentative s'exerce à Plessé.

À côté de Plessé, pour la France, les organisateurs du forum avaient convié les assemblées citoyennes de la région wallonne, la commune catalane de Vall d'En Bas pour la participation des jeunes dans les projets du village, le « Laboratoire pour la subsidiarité active » italien.

Après les interventions, des ateliers tournants avec les participants ont permis de répondre à de nombreuses questions.

Une délégation de l'Ariège souhaite venir voir Plessé de plus près courant 2025.

Animation musicale sur le marché

Dans la matinée du dimanche 22 décembre, vous aurez l'occasion de faire vos courses en chanson sur le marché de Plessé. Morwenna et son orgue de Barbarie viendront animer le marché pour les fêtes de fin d'année.

« Morwenna tourne la manivelle de sa boîte à musique, son orgue de Barbarie, un magnifique instrument à flûtes. Avec passion et sans fard, elle déroule ses cartons perforés. Son timbre de voix est chaud et plein d'énergie. Elle lance la chanson, attrapez-la au vol et fredonnez avec l'orgue de barbarie, grâce aux textes qui vous sont distribués. Vous passerez assurément un moment convivial ! »



Abri bus Trélan et Grand-Soevre

Cela fait deux ans que le comité enfance/jeunesse au travers du Conseil Volontaire des Ados (CVA) travaille sur les abris bus déplaçables pour les circuits scolaires collèges et lycées.

L'objectif d'installer ces abris bus est de pouvoir les changer de points d'arrêt au gré des rentrées scolaires et des effectifs des élèves attendant le car.

Cet objectif répond à l'enjeu de ne pas artificialiser les sols. Il permet également de rendre visibles les points d'arrêts existants, de sécuriser et mettre les élèves à l'abri et de mettre en avant ces espaces afin que les véhicules ralentissent à proximité de ces aménagements.

L'installation de ces abris bus démontables permet aussi d'inviter les familles à utiliser les transports scolaires. En étant usagers des transports collectifs, nous participons à un mode de transport plus respectueux de l'environnement tout comme la marche et le vélo. Ce mode de transport permet également de réduire la pollution sonore et de désengorger les routes, créant ainsi un environnement plus agréable pour tous.

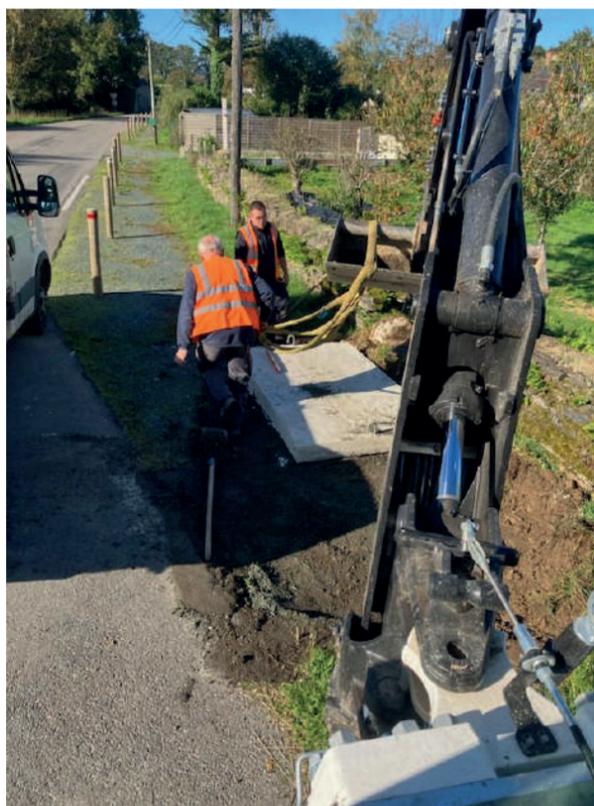
La définition de la mobilité douce en matière de transports est large : elle englobe les modes de mobilité qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo...) mais aussi tout moyen de mobilité collectif (transports collectifs) qui contribue à une baisse de notre empreinte carbone.

Malgré notre territoire vaste et rural, l'incitation à ces pratiques de mobilité douces s'accroît ces dernières années, Plessé y contribue grâce aux nombreux circuits vélo et/ou marche déjà réalisés et en cours de réalisation, aux « aller vers » les habitants des hameaux pour sécuriser les routes dites dangereuses, ainsi qu'aux aménagements des cheminements des points d'arrêt des cars scolaires.

Ceci afin de répondre au bien vivre ensemble et au partage des espaces routiers pour tous ainsi qu'aux enjeux environnementaux.

Cette année, après les vacances de la Toussaint, un abri tout neuf attendait les collégiennes/collégiens et lycéennes/lycéens à Trélan. Il se situe au bout du cheminement piétons, réalisé par les agents communaux l'an dernier, afin de sécuriser et rendre cohérent l'accès au point d'arrêt de Trélan.

Le deuxième abri bus est prévu à Grand-Soevre. Il sera installé avant la fin de l'année 2024.



Embellissement du poste électrique face à la médiathèque

En début d'année 2024, Territoire d'Énergie Loire-Atlantique (TE44), autorité du service public de réseau d'électricité) et Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, ont mis en place un partenariat visant à accompagner les collectivités dans leur projet d'embellissement et d'intégration des postes électriques existants, dans l'environnement.

Le comité enfance/jeunesse a répondu à cet appel à projet et notre candidature a été retenue.

Le projet

À Plessé, ce projet associe embellissement et dimension pédagogique centrée autour de l'énergie en impliquant la jeunesse à un projet artistique. L'idée est qu'ils aient un espace d'expression afin de mettre en avant leurs visions et leurs talents.

Après une recherche d'artistes, c'est naturellement l'association Skipail qui a retenu notre attention.



expert et professionnel de Kelu et Bacon.

Vous pouvez désormais découvrir le travail réalisé sur le poste, à côté de la médiathèque. Merci à l'association Skipail, pour leur expertise, professionnalisme et leur bienveillance. Merci aux agents pour la préparation du chantier.

Un immense merci aux jeunes : Assya, Camill, Capucine, Gabrielle, Harley, Maëline, Nina, Romane B, Romane D et Théo pour la réalisation des dessins sur papier et leur investissement. Un immense bravo aux jeunes: Adèle, Aurélie, Ellie, Joshua, Lou, Maëline, Nao, Noé, Nina, Rose, Samuel, pour la réalisation des dessins sur le poste.

Après finition complète du chantier par Skipail, dans les semaines à venir, une inauguration sera à prévoir avec Territoire d'Énergie et Enedis.

Puisque l'aventure a fédéré de nombreux jeunes, nous poursuivons ces chantiers sur les deux ans à venir sur un poste électrique au Coudray et un autre au Dresny.

Les professionnels

Skipail (qui veut dire équipe en breton) est un collectif de jeunes artistes. À l'origine, c'est une bande d'amis qui se sont rencontrés au lycée pour la plupart. Aujourd'hui, le collectif regroupe photographes, danseurs ou encore graphistes.

Cette association vise à faire rayonner le pays de Redon grâce aux nombreux talents et compétences de chaque membre de Skipail.

Pour plus de détail, c'est par ici : <https://skipail.fr/collectif/>

Instagram : www.instagram.com/skipail

Facebook : www.facebook.com/SKIPAIL

La mise en œuvre

Une première rencontre s'est déroulée dans les locaux de la mairie avec trois membres de Skipail, Luc (Kelu), Eric et Djovanni (Bacon) et dix jeunes intéressés par le projet. L'objectif de cette rencontre était de faire connaissance, d'échanger autour du thème des énergies et définir le style graphique souhaité. Dans le courant de l'été, Skipail en a fait une synthèse.

En octobre, les agents communaux sont intervenus pour nettoyer les abords du poste et pour l'approprier afin d'uniformiser la peinture et permettre une bonne accroche pour la réalisation des dessins. Samedi 26 octobre le travail a pu commencer en respectant quelques étapes, du dessin sur les murs à la réalisation du chantier. Dix jeunes ont été initiés à différentes techniques de peinture, bombe, pinceau et rouleau, sous l'œil



Chantier argent de poche

Depuis quatre ans déjà, la commune propose aux jeunes de 16 à 18 ans, pendant les vacances d'été, des missions sur cinq demi-journées afin de s'impliquer dans la vie des agents communaux au sein des différents services existants : espaces verts, entretien, administration générale (finances, secrétariat, ressources humaines, urbanisme), entretien bâtiments, médiathèque, cuisine. Pour les jeunes, ce chantier permet une première expérience de travail, le plaisir d'une première rémunération, la découverte du monde professionnel. Mais aussi favorise la découverte des nombreux

services de la commune nécessaires à son bon fonctionnement, ainsi que l'implication dans la vie au quotidien des agents communaux et l'investissement dans la réalisation de chantiers d'intérêt général et de proximité.



Enora Chauvin : « Ce qui m'a plus c'est la diversité des tâches. »



Sidonie Patrat : « J'ai pu découvrir un nouveau secteur d'activités et m'occuper pendant une semaine de mes vacances. C'est une bonne expérience !. »



Léa Filaudeau : « J'ai bien aimé le fait de cuisiner et d'apprendre de nouvelles choses. C'est un moyen de découvrir de nouveaux métiers. »



Eva Guitton : « C'est une bonne première expérience ! j'ai réalisé des tâches simples, en autonomie. Mélanie et les bénévoles ont été gentils et accueillants avec moi. »



Louis Meignan : « Les missions étaient très bien. Mes encadrants étaient très agréables et m'ont bien expliqué les missions et les techniques de travail. »



Raphaël Durand : « Cela m'a fait découvrir le monde du travail, j'ai rencontré des personnes et réalisé diverses tâches. »



Lancelot Jourdon : « J'ai aimé retrouver des lieux comme le complexe sportif ou l'école de la Ronde. J'ai passé du temps dans ces endroits lorsque j'étais plus petit et ce fut un plaisir de les nettoyer. »



Nathan Lebert : « J'ai eu connaissance grâce au post sur Facebook de la commune. J'ai effectué de l'archivage et le tri de dossiers. »



Renouvellement de mobilier à l'école de la Ronde

◀ L'été a été propice au renouvellement du mobilier dans la classe de MS et GS de Anne. ATSEM/enseignante et services techniques ont aménagé la classe pour une rentrée haute en couleur. Le réaménagement comprend un tapis de regroupement, un trio de bancs, un meuble enseignant, une étagère avec doubles portes, des meubles à casiers pour les ateliers autonomes

Travaux peinture et sol à l'école de la Ronde

Ça déménage !

La classe des CE1 a été rénovée durant l'été et sur les vacances d'automne. Les peintures et sols ont été effectués, ce qui rend la classe plus accueillante et propice aux apprentissages pour les élèves et leur enseignante.

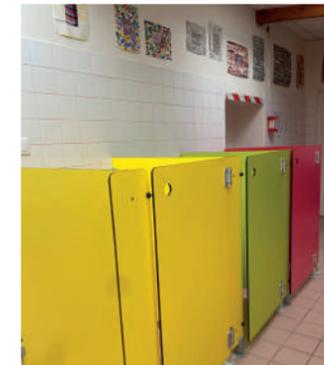
Le sol du palier du premier étage et du couloir a également été changé.

La réfection d'une classe nécessite de la maintenance et une remise au propre pour les services techniques. ▶



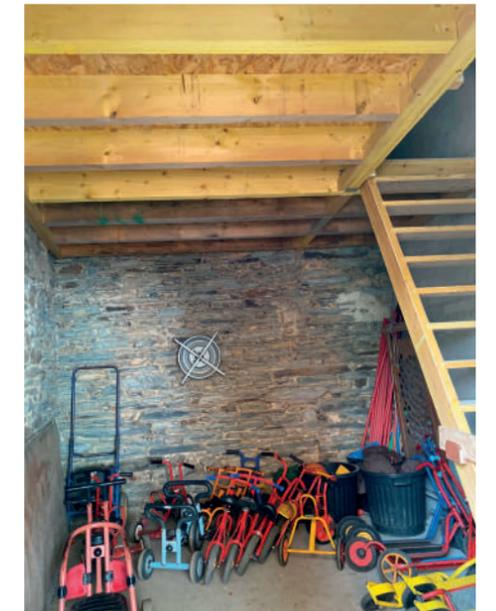
Renouvellement de mobilier à l'école du Coudray

Deux tables usagées ont dû être remplacées dans la classe des maternelles afin de permettre aux élèves et enseignantes de bien travailler. ▼



Travaux réaménagement sanitaire à l'école du Coudray

◀ Les services techniques ont réaménagé l'espace des sanitaires des GS /CP pour leurs permettre d'avoir plus d'intimité en supprimant un sanitaire pour retrouver plus d'espace et rajoutant des panneaux colorés. Il reste à installer les poignées et fermetures.



Travaux réaménagement local jeux à l'école du Coudray

Le local pour les jeux extérieurs de l'école étant trop petit, les services techniques ont été sollicités pour aménager cet espace. Il a été créé une mezzanine qui permet de ranger les petits jeux en haut et les vélos et trottinettes en bas. ▶

Santé & Bien-être



Santé & bien-être, tous acteurs de la prévention

Dans le cadre d'octobre rose et de ses actions en faveur de la prévention du cancer du sein, les 10, 11 et 12 octobre, à Plessé, les professionnels de santé, les membres du comité santé et bien-être, accompagnés d'habitants sensibles à cette cause, ont proposé des temps d'informations, d'échanges de pratiques et de savoirs. Une marche de cinq kilomètres entre les sites de la Roche et de l'étang de Buhel, est venue clore cette semaine de sensibilisation. Soixante-quatorze personnes ont participé à cette déambulation. La convivialité fut au rendez-vous, elle invitait à parler de la maladie, de sa guérison et des actes de prévention possibles et souhaitables. Au-delà des personnes présentes, ces journées ont été le fruit d'une coopération entre de nombreux acteurs locaux et ont bénéficié du soutien de la communauté professionnelle de santé (CPTS) du pays de Redon, de l'ARS, de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Plessé, de La ligue contre le cancer de Loire atlantique.

Les dons d'un montant de 453 €, collectés sur le temps de la marche rose seront prochainement reversés à la Ligue contre le cancer.

Rendez-vous dans un an pour poursuivre l'aventure d'octobre rose.

Une gestion locale des chats errants qui se structure

Pour répondre en partie à un nombre important de signalements de désagréments causés par la présence de chats en nombre et sans maître, depuis trois ans la municipalité a mis en place un binôme agent/élu en charge de la coordination de la prise en charge des animaux errants. Ce qui a pu permettre de prendre en charge environ cent-vingt chats. Pour parvenir à ce résultat, le soutien des acteurs locaux qui sont, les vétérinaires de G3VET, les associations : L'Arche de Ninie, et la fourrière et refuge « Anim'toit » aidés d'habitants volontaires et sensibles à cette cause a été essentiel.

Ces deux dernières années, avec le concours de la fondation « 30 Millions d'amis », nous avons par ailleurs mis en place des campagnes de stérilisation sur deux villages, dix-huit chats errants sont depuis devenus des chats libres identifiés et pris en charge par la commune et ses habitants.

En 2025 de nouvelles campagnes de stérilisation seront organisées, avec le concours de la Chambre d'agriculture. Nous, habitants de Plessé, pouvons participer à réguler la présence des chats errants sur notre territoire d'une surface de 100 Km², en étant accompagnés par le professionnalisme et le sérieux de nos partenaires. Nous tous pouvons participer aux signalements, à la capture, aux soins, aux nourrissages de chats et ainsi devenir des ambassadeurs pour la collectivité de la diffusion de pratiques saines et responsables auprès de leur entourage.

Contact : à l'accueil mairie / par mail contact@mairie-plese.fr
tel 02 40 79 60 14 ou 06 68 10 19 01

Ples'séniors,
construisons ensemble
les habitats séniors de
demain

Bien vieillir à Plessé, l'association Ples'séniors, créée en 2023 participe au développement de partenariats locaux pour la création de logements adaptés aux besoins des Seniors et de personnes à mobilité réduite, elle crée dès les conditions nécessaires pour que ces logements voient le jour au sein d'une vie sociale dynamique et ouverte sur la vie locale.

Ples'séniors est ouverte à toute personne désireuse d'apporter sa pierre à cet édifice, En adhérant à Ples'séniors, ensemble nous participerons :

- à la construction des habitats partagés, accompagnés, adaptés, ... de demain ensemble

- La mise en place d'activité de vie social et partagé élaboré avec les habitants de Plessé

- La mise à disposition de lieux communs (bâtis et jardins) mutualisés et ouverts sur la vie de la cité.

Adresse postale :

Ples'séniors, Mairie de Plessé, 1 rue Jules Verne 44630 Plessé



Comité de suivi des éoliennes



Depuis le 7 février 2023 un comité de suivi du projet d'implantation de 3 éoliennes à Plessé se réunit une fois par trimestre. Il regroupe des riverains, des agriculteurs, des élus et des membres de Plesseole. Ce comité a pour but de suivre l'avancement du projet durant la phase de développement et de construction.

Pour rappel, le comité a été créé suite à la signature d'une charte en septembre 2022 entre la mairie et Plesseole afin de poser le cadre d'une démarche d'information et de concertation exemplaire, ainsi que d'un suivi sanitaire et environnemental exigeant. Le comité sera donc aussi chargé de vérifier et de suivre la mise en œuvre de cette charte qui est accessible sur le site de la mairie. Elle récapitule tous les engagements durant toutes les phases du projet (développement, instruction, construction, exploitation).

Une partie des participants ne souhaitant plus en faire partie, nous relançons un appel pour que des citoyens rejoignent ce comité. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la mairie : contact@mairie-plese.fr ou par téléphone : 02 40 79 60 14

Cohésion sociale, emploi et solidarité

Voyage séniors 2025

Le prochain voyage « séniors » aura lieu du **dimanche 29 juin au dimanche 6 juillet 2025** en Bretagne avec un hébergement au village de Tregrunc, village à thème celtique situé entre Concarneau et Pont-Aven.

Ce voyage organisé par les CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) des communes d'Avessac, Fégréac, Saint Nicolas de Redon et Plessé est proposé aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge mais accompagnées.

Il est possible, sous conditions de ressources de bénéficier de l'ANCV (agence nationale des chèques vacances).

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire auprès du CCAS de Plessé où y obtenir de plus amples renseignements.

Une réunion d'information aura lieu le **lundi 27 janvier 2025** à la salle Henri Etrillard à Saint-Nicolas-de-Redon, il y aura possibilité de co-voiturage à partir de Plessé.

Pour tous renseignements : laetitia.havard@mairie-plese.fr / 06 08 08 68 13



Repas des aînés 2025

À vos agendas !

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 12 avril 2025**, à la salle polyvalente de Plessé.

Les Plesséennes et Plesséens nés en 1950 et avant seront conviés. Les conjointes et conjoints nés après 1950 sont aussi conviés avec une participation financière.

Vous recevrez une invitation avec tous les détails en février / mars 2025.

Territoire zéro chômeur de longue durée



Atelier « valorisation de son image »

Le 22 octobre 2024, un atelier collectif auprès des volontaires Territoire Zéro Chômeur de longue durée nommé « Valorisation de son image » était organisé à la Salle René Havard de Plessé avec la participation des commerçants et artisans de la commune.

Cet atelier s'inscrit dans la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » dont l'objectif est de permettre aux personnes de sortir de la privation de l'emploi de longue durée, pour cela l'équipe projet avec les partenaires est chargée d'accompagner et de co-construire des parcours de retour à l'emploi, en lien avec les personnes. Des actions de redynamisation vectrices de lien social sont donc proposées auprès des volontaires, qui sont souvent isolés, en perte de confiance et qui rencontrent des problématiques majeures de santé.

Cet événement a été réalisé avec l'aide et la participation de commerçants-artisans de la commune, autour de la thématique de la valorisation de son image. Des séances de massage, des conseils en image et un jeu autour des qualités ont été réalisés.

Ainsi, les volontaires et l'équipe projet souhaitent adresser un grand merci à Corine « Entre Ciel & Terre » pour ses conseils, ses mots et sa bienveillance, Delphine de chez « Délicat S'Sens Institut de Beauté » pour ses gestes doux, ses sourires et sa bonne humeur qui ont permis aux volontaires de passer un moment de détente très apprécié et à Marie et Anne du salon de coiffure « En tête à tête » pour leur générosité et leur gentillesse, leurs petits cadeaux qui ont été très appréciés.



Journée du droit à l'emploi

Le 7 novembre est la journée nationale de mobilisation pour faire de l'emploi un droit.

À Plessé, les volontaires du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, élus et agents se sont retrouvés pour parler privation d'emploi autour d'un repas partagé.

Le projet se fonde sur trois convictions qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de mettre fin à la privation durable d'emploi à l'échelle de territoires : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque et ce n'est pas l'argent qui manque, car la privation durable d'emploi coûte plus cher à la collectivité que la création des emplois nécessaires pour faire de l'emploi un droit



Groupes politiques

Groupe majoritaire

Il y a en ce moment une dizaine de conflits armés majeurs déclarés dans le monde. Deux d'entre eux nous touchent plus particulièrement parce qu'ils ont une couverture médiatique importante et qu'ils ont entraîné des déclarations et des prises de position officielles.

La guerre entre l'Ukraine et la Russie a éclaté le 24 février 2022, lorsque la Russie a lancé une invasion à grande échelle de l'Ukraine. Le conflit a débuté 2014 avec l'annexion de la Crimée par la Russie et les combats dans l'est de l'Ukraine.

Et il y a un an, le 7 octobre 2023, les attentats sanglants perpétrés contre Israël ont relancé un conflit larvé complexe et ininterrompu depuis le plan de partage de la Palestine en 1947 et dont chaque phase a des déclencheurs et des événements spécifiques. L'un des événements souvent considéré comme le début des hostilités modernes est la nakba (« la catastrophe »), qui contraint les Palestiniens à s'exiler massivement, à l'issue de la première guerre israélo-arabe, déclenchée suite à la déclaration d'indépendance d'Israël le 14 mai 1948. De nombreux affrontements ont eu lieu depuis, notamment la guerre des Six

Jours en 1967, la guerre du Kippour en 1973, et les quatre guerres de Gaza en 2008, 2012, 2014 et 2021.

Les déclarations outrancières, les prises de position et les récupérations politiques et médiatiques compliquent notre compréhension de la réalité et nous empêchent de penser et de voir que l'humanité toute entière risque de ne pas se relever de ces barbaries : à l'heure des effondrements environnementaux et de l'urgence climatique, la guerre repousse encore un peu plus nos chances de préserver l'habitabilité de la planète. Et chaque fois que des politiques ou des journalistes envisagent l'économie de guerre comme une évidence souhaitable, banalisant cette expression sans en expliquer ni le sens ni les conséquences, on est les témoins impuissants d'une nouvelle forme d'obscurantisme. Car qu'y a-t-il au bout de cette aventure militaire ? L'enrichissement de certains, assurément. La guerre, toujours la guerre, toujours plus meurtrière. Et un cimetière, vaste et terrible, celui de notre humanité, ensevelie sous les bombes que nous aurons produites et les valeurs auxquelles nous aurons renoncé.

C'est pourquoi nous formons le vœu que

la France prenne enfin la place qui est la sienne en tant que Patrie des Droits de l'Homme, et parle d'une voix forte dans le concert des nations, une voix inspirante pour les gouvernants du monde entier contribuant à l'arrêt des guerres dans le monde.

Nous formons le vœu qu'elle donne l'exemple, en réduisant ses propres arsenaux nucléaires et conventionnels, en participant activement aux discussions internationales appelant à un désarmement global et en encourageant l'adoption de résolutions qui renforcent la sécurité collective et le désarmement.

Nous formons le vœu qu'elle mette en place un embargo sur les exportations d'armements vers les pays qui violent les droits humains.

Nous formons le vœu qu'elle soutienne et renforce le rôle des Nations Unies dans la prévention des conflits, notamment par le financement et la participation à des missions de paix, qu'elle utilise son influence diplomatique pour faciliter le dialogue entre les parties opposées et soit à l'initiative de conférences internationales visant à établir des accords de paix durables. ➡



Arnaud Mellier - Clémence Ménager
- Patrice Leroux - Robin Goulaouic -
Jacqueline Chalet - Michaëlle Nectoux
- Thierry Lohr - Rémi Beslé - Valérie
Hugron - Armelle Deguen - Vincent
Gaudin - Anthony Cabas - Aurélie
Mézière - Alain Annaix - Joseph Lepinay
- Olivier Berthelot - Magali Ouary -
Pierre Blandin - Véronique Renaudin
- Christine Le Bihan
Absentes de la photo : Sandrine Hamon
et Murielle Moisan

Groupe majoritaire

→ Nous formons le vœu qu'elle priorise les Droits de l'Homme en exigeant leur respect comme condition à toute aide économique ou militaire, en soutenant les mouvements populaires qui luttent pour la justice sociale et les droits humains dans les régions en conflit, et en protégeant et en accueillant les populations déplacées par la guerre. Nous formons le vœu qu'elle donne l'exemple en mettant un terme à ses interventions militaires dans d'autres pays, souvent perçues comme impérialistes, et en adoptant une posture critique face aux politiques et aux stratégies économiques qui perpétuent des relations inégales entre la France et les pays du Sud. Elle doit au contraire promouvoir les projets de développement qui favorisent l'autonomie des populations locales et réduisent les inégalités, et soutenir la reconstruction

des pays touchés par la guerre, en privilégiant des modèles de développement équitables et durables. Nous formons le vœu qu'elle mette en place des programmes éducatifs visant à sensibiliser les citoyens aux enjeux de la paix et de la solidarité internationale et à favoriser les échanges interculturels pour renforcer la compréhension mutuelle et lutter contre les préjugés. Il est essentiel qu'elle promeuve l'éducation à la paix et la tolérance pour réduire les tensions entre communautés. Ces programmes d'éducation et d'intégration sociale permettront aussi de prévenir la radicalisation religieuse et le terrorisme intégriste. Nous formons le vœu qu'elle s'attaque aux causes profondes des guerres, telles que la pauvreté et l'inégalité, à travers des politiques économiques progressistes d'investissement dans des programmes

de développement économique et social. Nous formons le vœu qu'elle mette en place des politiques écologiques qui préviennent les conflits liés aux ressources naturelles et au changement climatique, et qu'elle en fasse la promotion à l'international. Il est vraiment temps que nos grandes démocraties adoptent une approche globale incluant le désarmement, le respect des droits humains, le soutien au développement durable, une critique des impérialismes et l'écologie. L'idée est de construire une paix durable en s'attaquant aux racines des conflits plutôt qu'en se contentant d'en gérer les symptômes. Et la France doit être à l'initiative de ce qui doit nécessairement devenir un élan mondial, pour que l'humanité puisse enfin s'atteler à l'essentiel : préserver le seul et le fragile écosystème dans lequel elle peut vivre. ■

Groupe minoritaire

En juin dernier, la majorité accordait un permis précaire pour un habitat léger sous le couvert d'un logement de fonction agricole. Pour être considéré comme logement de fonction, l'habitat doit, entre autres, être le logement principal de l'agriculteur et se situer dans un rayon de 150m de l'exploitation agricole. La préfecture ne s'est pas laissée tromper par les faux arguments de la majorité et a demandé la suspension de cet arrêté. Le tribunal administratif a confirmé cette suspension. Dans le cadre de la transmission d'une exploitation agricole, se pose régulièrement la problématique du logement. Le

cédant ne souhaite pas toujours quitter son lieu de vie, il rencontre parfois des difficultés à trouver un nouveau logement, la maison peut être vendue à une tierce personne ou l'investissent important pour l'acquéreur qui peut être un frein lors de la reprise de l'exploitation. La transmission de la maison est souvent impensée ou oubliée lors des projets de préparation à la transmission. L'anticipation reste une des clés pour la réussite de la transmission. Il existe aussi certaines solutions (vente différée de la maison, location, lotissements spécialisés etc...) mais les législateurs doivent travailler sur de réelles solutions afin de faciliter l'accès

au logement des agriculteurs. Cette problématique ne doit pas servir d'étendard pour masquer des irrégularités en matière d'urbanisme. Il est de l'intérêt général de limiter les habitats et constructions dans les zones dont la vocation est agricole. Les règles d'urbanisme sont communes à un territoire, elles protègent des dérives et sont appliquées pour le bien vivre ensemble, le respect et l'équité entre les citoyens. Nous espérons que la préfecture restera clairvoyante au sujet des permis précaires accordés par la majorité.



Bertrand Rousseau - Marie-Odile Poulin - Eric Bellanger - Cécile Chérel - Julien Mével - Anne Aubin - Benjamin Greffier

Culture

Infos médiathèque

Décembre 2024 - Janvier 2025



ATELIERS PARTICIPATIFS

Les ateliers participatifs mensuels « crochet » continuent et un nouvel atelier « jeu d'échecs » va démarrer prochainement.

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 25 janvier 17h-21h

« Les stars plesséennes » en partenariat avec l'association Mémoires d'un Pays.

EXPO PHOTOS « PORTRAITS DE VOLONTAIRES »

Décembre 2024 et janvier 2025

Expo photos Zéro Chômeur « portraits de volontaires » par Julien Dhervillez.



EXPO PHOTOS « THÈME INSOLITE »

Février 2025

Expo photo par l'Objectif Redonnais.



Contact Médiathèque : 3, espace des 3 lieux – 02 40 79 76 68 – mediatheque@mairie-plese.fr

Associations

Plesséole: le Préfet autorise le parc éolien citoyen de Plessé

Depuis le 26 septembre 2024, un arrêté préfectoral autorise le parc éolien citoyen de Plessé.

Ce document marque l'aboutissement d'une dizaine d'années de travail de bénévoles habitant Plessé, conduit avec la volonté et selon les principes contenus dans la Charte d'Énergie Partagée : gouvernance locale et démocratique, transparence, finalité non spéculative, respect des milieux humains et de la biodiversité. Son implantation résulte d'une analyse multicritères contenue dans un dossier de plus de deux mille pages.

Il contribue à la production d'énergies renouvelables voulue notamment par la toute récente loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), justifiée par une raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM).

L'arrêté du Préfet n'est cependant pas un blanc-seing et contient de nombreuses dispositions contraignantes pour limiter les impacts. Les principales sont :

Garantie financière : réserve financière de 345 000€ maintenue pendant toute la durée de fonctionnement pour pallier tout défaut de Plesséole quant au démantèlement en fin d'exploitation.

Protection des milieux humains : pendant les travaux et tout au long de l'exploitation, une attention toute particulière sera prise à l'égard des riverains : proposition de plantation de clôtures végétales réduisant l'impact visuel, autosurveillance des niveaux sonores avec ajustements des bridages si besoin, création d'un dispositif d'écoute et d'alerte réactif en cas de gêne exprimée par les riverains (boîte vocale relevée quotidiennement...)

Protection de la faune volante : arrêt complet des machines toute la nuit (une heure avant le coucher du soleil jusqu'à une heure après le lever) quand la température est supérieure à 10° ou 12° et la vitesse du vent inférieure ou égale à 28,8 ou 32,4 km/h (selon la période de l'année). Ce plan vise notamment les chauves-souris qui ne volent pas en dessous d'une certaine température ou lorsque le vent dépasse les valeurs ci-dessus.

Îlot de sénescence et ORE : des mesures d'accompagnement visant à favoriser la biodiversité sont prises, parmi celles-ci la création d'un îlot de sénescence laissant un boisement évoluer librement et la création d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE - dispositif foncier de protection de l'environnement), surfaces de deux hectares située à Plessé à proximité du ruisseau de Coique-elle.

Préservation et suivi des milieux : création d'un linéaire de haies (multistrates, arbustives, arbres ...) de 1,3 km - suivi de l'activité de l'avifaune pendant dix ans notamment pendant la nidification, la migration ou l'hivernage de certaines espèces.

Préservation des élevages voisins : diagnostic volontaire des élevages voisins (deux kilomètres autour du parc) avant la construction, diagnostic et correction après mise en service, création d'une réserve financière agissant dès qu'un souci susceptible d'être imputé au parc est constaté (pour éviter toute difficulté de trésorerie chez l'éleveur).

Charte municipalité/plesséole : une charte visant à la meilleure acceptation possible du projet a été établie entre la municipalité et Plesséole. Elle contient 18 engagements réciproques aux différentes phases du projet, dont la création d'un comité de suivi réunissant trimestriellement des riverains, citoyens, éleveurs, élus et représentants de Plesséole. Ce comité qui fonctionne depuis presque 2 ans a vocation à perdurer, notamment pendant la phase de travaux.

Données techniques

- Nombre d'aérogénérateurs : 3
- Hauteur maximale bout de pale : 180 m
- Hauteur maximale du moyeu : 120 m
- Diamètre maximal du rotor : 117 m
- Hauteur minimale de garde entre le bout de pale et le sol : 61,5 m
- Puissance totale installée : 10,8 MW

Et maintenant ...

Il est dans l'ADN du projet de s'appuyer majoritairement sur les citoyens pour le financer et le gouverner. Un appel à financement sera prochainement lancé selon la réglementation en vigueur dans ce domaine. Dès aujourd'hui, les personnes intéressées par le projet peuvent nous contacter et nous rejoindre, nous sommes très désireux d'accueillir des personnes qui comme nous, veulent donner un peu (ou beaucoup) de leur temps comme bénévoles dans ce défi du changement climatique et de la transition énergétique.

contact@Plesséole.com

oliennescitoyennesaplessé@gmail.com



Union des commerçants et artisans de plessé

Un Halloween mémorable grâce à vous !

Merci à tous d'être venus nombreux pour célébrer Halloween avec les commerçants et artisans de Plessé ! L'étang de Buhel était rempli de petits monstres, sorcières, et héros, tous déguisés et de bonne humeur. Les animations de « Be Événement Sensation » ont fait le bonheur des petits et des grands dans une belle ambiance festive.

L'UCAP vous remercie chaleureusement pour votre participation enthousiaste, qui a rendu cette journée magique et inoubliable. À l'année prochaine pour un Halloween encore plus mémorable !



CAP : café associatif plesséen

À noter dans vos agendas : le vendredi 21 février prochain à 20h, contes et chants en gallo et français avec Jean Ruaud, le gars de la Joubras à Deurny ! Ça se passe au café associatif du Dresny, derrière l'épi service. Participation libre au chapeau.

Vous pouvez retrouver tous les événements du CAP Coudray et Dresny sur la page Facebook Café Associatif plesséen le CAP.

Au plaisir de vous retrouver !
L'équipe du CAP.



ON PEUT SE CHAUFFER AU BOIS...

ET BIEN SE CHAUFFER AU BOIS.

Avec un poêle ou un insert nouvelle génération, 5 fois plus efficace et 10 fois moins polluant*. C'est bien meilleur pour votre portefeuille, votre santé et la qualité de l'air.

Retrouvez les aides financières pour renouveler votre installation et adoptez les bonnes pratiques



un foyer fermé



du bois sec et de qualité



un entretien régulier

sur biensechaufferaubois.ademe.fr

*SOURCE : ADEME 2022

Chaque geste compte
ÉCARTONNEMENT ÉCOLOGIQUE

Bucéphale évènements vous invite au spectacle !

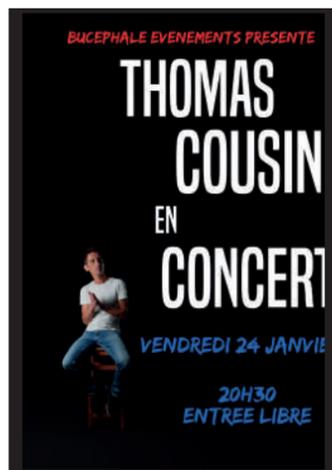
Vendredi 24 Janvier 2025 Concert Thomas Cousin

Hall Charles Perron / Salle René Havard / 20h30 / entrée libre
Thomas Cousin auteur compositeur et musicien depuis plus de vingt ans au sein de différentes formations (Aron'C, Tax Brothers & the old Racoon, Shy) vous livre son premier album solo. Après de nombreuses années passées à écrire et composer pour les « autres », après avoir sillonné les routes de France et d'Europe au sein de différentes formations. Guitariste il se fait chanteur le temps d'un disque enregistré en solitaire, sur la durée. Son expérience de réalisateur et d'arrangeur lui permet d'enregistrer ce disque tout seul, d'en assurer toutes les parties instrumentales et de nous livrer un album brut, instinctif et spontané. Un disque personnel et intime se baladant entre la chanson actuelle aux sonorités modernes et le classicisme d'une chanson Française à texte.

Vendredi 21 Février 2025: " Si on chantait ? "

Salle René Havard / 20h30 / entrée 10€
Un spectacle Cabaret plein d'humour, de chants et de bonne humeur.

Informations et réservation au 06.70.15.05.76



Les sapeurs pompiers de Plessé

Les pompiers recrutent !
Le centre de secours de Plessé, ce sont trente-et-un Sapeurs-Pompiers Volontaires et environ deux-cents interventions par an. Nous recherchons des femmes et des hommes fortement motivés par cette activité et disposant, si possible, de disponibilités en journée en semaine. Il y a possibilité de bénéficier de conventions employeur dans le cas d'une activité professionnelle sur la commune de Plessé.
Obligations : assurer une astreinte d'une semaine (week-end + nuit) par mois à minima.
N'hésitez pas à contacter Jérôme au 07 88 95 09 28 ou à venir au centre de secours les vendredis à partir de 19h au 7 rue Charles Perron.

Union départementale des associations familiales

Être aidant est une réalité de vie pour de nombreuses familles. L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) 44, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, a créé un site web (gratuit) centralisant l'information à destination de **tous** les aidants. Avec le site internet www.aidants44.fr, informez-vous sur vos droits et trouvez des solutions près de chez vous : répit, café échanges, groupe de paroles, ateliers, formations, sorties... Venez découvrir la diversité des actions de proximité ! En complément du site internet, une ligne téléphonique pour vous orienter : 02 51 80 30 19.



- Tout le week-end l'artiste multiple Sophie Latappy, une des fondatrices de l'association, sera présente avec ses collections «phares» en céramique, ses calendriers et vous présentera son dernier livre.

- Gâteaux et café... pour le financement de la classe découverte des CM1 CM2 de l'école de La ronde

- La fête se poursuivra le samedi avec le bar du Café associatif plesséen de 18h00 à 22h00

- L'association Avessac Sans Frontière sera là pour vous régaler et pour de la petite restauration !

- L'arrivée du Père Noël organisée par le comité des fêtes le samedi après-midi.

La Mission locale : l'accompagnement des 16 - 25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires. Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Plessé, une permanence à la Mairie de Plessé est proposée.



Vous recherchez un stage ? La Mission locale vous accompagne. Vous êtes à la recherche d'une première expérience professionnelle enrichissante ? Vous souhaitez découvrir un secteur d'activité, un métier précis... ? La Mission locale est là pour vous accompagner pour l'ensemble des démarches. À La Mission locale, un(e) conseiller(ère) vous aidera à identifier les entreprises susceptibles de vous accueillir en fonction de votre projet professionnel et de vos attentes. Vous serez accompagné dans la mise en place de la convention et tout au long du stage.

Venez visiter des entreprises avec la Mission locale

Le territoire est riche d'entreprises innovantes et accueillantes dans des secteurs divers et variés. En partenariat avec les acteurs économiques, la Mission locale offre l'opportunité aux jeunes de visiter des entreprises. C'est l'occasion de découvrir des secteurs, des activités et des métiers parfois inconnus sur le territoire, d'approcher des univers professionnels et de comprendre le fonctionnement d'une entreprise. C'est aussi rencontrer des employeurs passionnés et des équipes prêtes à partager et échanger avec les jeunes. L'industrie, le commerce, l'artisanat ou tout autre domaine, les visites d'entreprises sont ouvertes à tous les jeunes inscrits à la Mission locale.



Découverte de métiers par la réalité virtuelle

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine propose une exploration immersive des métiers grâce à des casques de réalité virtuelle. Cette expérience permet de découvrir les opportunités professionnelles disponibles dans divers secteurs.

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube. Pas encore inscrit(e) ? **Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02 99 72 19 50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com**

Le calendrier des fêtes

Décembre 2024 - Janvier 2025

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRE
28/12/2024	CAP	Concert de Migoya Dos	CAP Dresny	20h
29/12/2024	CAP	Troc graines et plantes	CAP Dresny	10h-12h
11/01/2025	Compagnie Orange Givrée	« On se fait un film »	Salle René Havard	
17/01/2025	CAP	Tournoi de belote coincée	CAP Dresny	19h-22h
18/01/2025	Mairie	Vœux de la maire	Salle René Havard	
24/01/2025	Bucéphale Evénements	Concert Thomas Cousin	Salle René Havard	
25/01/2025	Bucéphale Evénements	Théâtre	Salle René Havard	
21/02/2025	CAP	Soirée contes en gallo Jean Ruaud	CAP Dresny	20h
22/02/2025	Bucéphale Evénements	Théâtre « Marius, Fanny, César »	Salle René Havard	
28/02/2025	CAP	Soirée danse	CAP Dresny	19h à 22h
26/03/2025	Mairie	Plestivités 4e édition : du 26 au 30 mars	La Roseraie, René Havard et Michel Manoll	

Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?
Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

Pour qui ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?
Ni en emploi, ni en formation

C'est quoi ?
Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Combien ?
Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?
Dans ta Mission Locale !

Comment ça se passe ?
Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

#1jeune1solution

Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

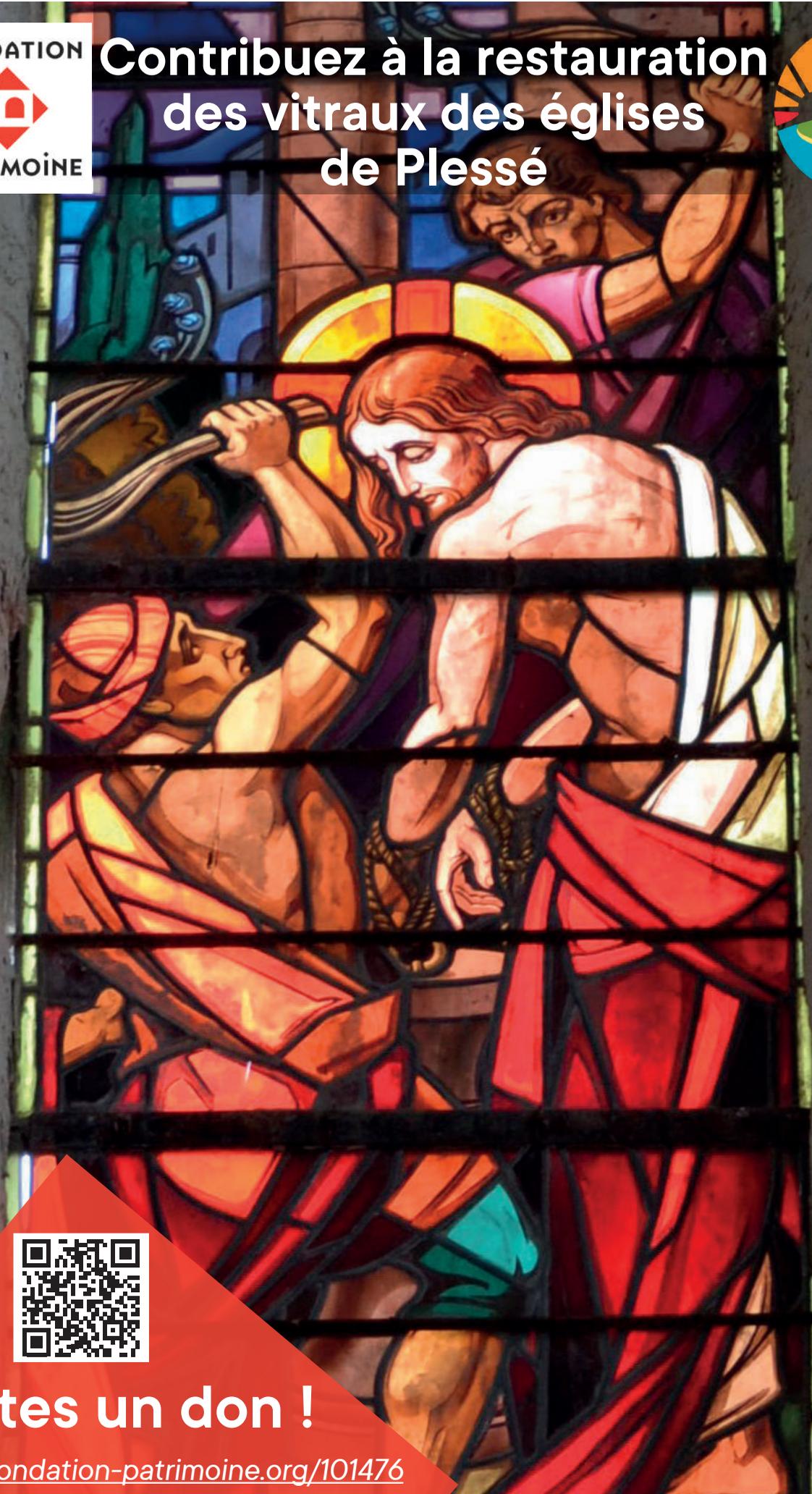


FONDATION



DU
PATRIMOINE

Contribuez à la restauration des vitraux des églises de Plessé



Faites un don !

www.fondation-patrimoine.org/101476